



## PARCOURS CREATION D'ENTREPRISE ET TNS



### PARCOURS TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS (TNS) ET CRÉATEURS D'ENTREPRISE POUR LES ALLOCATAIRES DU RSA DU VAL-DE-MARNE (94)

Le parcours comprend 12 entretiens individuels et 6 ateliers collectifs.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif est de développer des compétences entrepreneuriales et transverses :

- Savoir s'organiser pour gérer une entreprise au quotidien
- Développer de l'autonomie avec l'intelligence artificielle et les outils no-code
- Définir ou repenser un business model à impact
- Établir et analyser un prévisionnel financier
- Définir un discours et une stratégie commerciale
- Développer une présence en ligne

#### MODALITÉS

Le premier rendez-vous de signature du contrat d'engagement se fait en présentiel dans nos locaux, situés à Alfortville (94).

Les entretiens individuels mensuels se font selon une modalité définie avec le référent RSA en amont de chaque rendez-vous, soit par téléphone, soit en visio, soit en présentiel.

Les ateliers collectifs se font soit en distanciel (visio sur Zoom), soit en présentiel à Alfortville ou Champigny-sur-Marne (94).

Chaque allocataire se voit attribué un référent unique RSA qui sera son contact privilégié pendant tout le parcours. Un allocataire peut se voir attribuer des intervenants pour les rendez-vous et les ateliers en fonction du besoin.

#### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'allocataire est orienté dans le parcours TNS/Créateur d'entreprise par l'équipe d'orientation du département.

Dans un second temps, l'allocataire est convoquée par son référent RSA pour un rendez-vous de signature de contrat d'engagement.

#### POUR QUI ?

- Être allocataire du RSA
- Habiter dans le 94
- Orientation du Département dans le parcours TNS ou création d'entreprise

#### PRÉREQUIS

- Avoir été orienté dans le parcours par l'EIO du département du Val-de-marne

#### DATE

De mars 2023 à décembre 2027

Accompagnement sur 12 mois à partir de l'entrée dans le programme

#### TARIF

Financée par le Département du Val-de-Marne, le parcours est gratuit pour les allocataires du RSA.

## DÉROULÉ DE LA FORMATION

### CONTRAT D'ENGAGEMENT D'ACCOMPAGNEMENT (CEA) ET PLAN D'ACTION

- Diagnostic individuel : Comprendre les besoins de l'allocataire et ses objectifs spécifiques
- Signature du CEA
- Élaboration d'un plan d'action individuel
- Organisation des entretiens de suivi et des ateliers collectifs

### ATELIERS COLLECTIFS THÉMATIQUES SUR L'ENTREPRENEURIAT

6 ateliers obligatoires :

- Gérer son entreprise au quotidien
- Simplifier votre activité entrepreneuriale avec l'intelligence artificielle et les outils no-code
- Définir ou repenser son business model à impact
- Établir son prévisionnel financier
- Définir son discours et sa stratégie commerciale
- Développer sa présence en ligne (Google my business, réseaux sociaux, site internet, etc.)

### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

1 entretien mensuel pendant 12 mois permettant d'aborder l'avancement du projet entrepreneurial, les livrables en lien avec les ateliers thématiques, échanger autour des freins sociaux.

## ÉVALUATION ET DÉBOUCHÉS

Les compétences sont évaluées au début (lors du diagnostic) et à la fin du parcours pour comparer l'évolution des connaissances. Elles sont également observées et consignées lors des entretiens individuels conduits avec l'allocataire.

Lors des ateliers collectifs, des activités et/ou des QCM permettent d'évaluer les connaissances en fin d'atelier.

Les débouchés visés sont :

- Développer l'activité et augmenter les revenus dégagés par l'activité
- Développer une activité complémentaire
- Cesser l'activité si elle n'est pas économiquement viable et entamer une réflexion pour un retour à l'emploi

## CERTIFICATION

Ce programme n'est pas certifiant

## LIEU

Coworkcity

57 rue Véron - 94140

Alfortville

La Parenthèse Ouverte

13-17 rue Dominique

Adenot - 94500

Champigny-sur-Marne

Les ateliers collectifs s'effectueront à distance L'accompagnement individuel se fera en visio, par téléphone ou en présentiel, selon ce qui est défini lors du premier entretien

## DURÉE

La durée du parcours est de 12 mois, et peut-être renouvelé 12 mois pour la création d'entreprise et sur dérogation pour les TNS

## CONTACT

[equipe@thargo.io](mailto:equipe@thargo.io)